

Les travaux de démolition

L'entreprise APLOMB / ECOMAT 38, basée à Saint-Appolinard (38), est intervenue début septembre pour déposer un certain nombre d'éléments destinés au réemploi (parquets en bois massif, menuiseries intérieures et extérieures à caractère architectural, éléments vitrés et quincailleries d'époque).

Les matériaux déposés ne seront pas réemployés sur ce projet mais vendus sur la plateforme d'Aplomb à Saint-Appolinard, pour servir à d'autres chantiers.

En mobilisant ce gisement, Ecomat 38 et la commune de Saint-Lattier participent à la sauvegarde et à la transmission d'un patrimoine matériel, tout en inscrivant la démarche dans les objectifs contemporains de réduction des déchets et d'économie circulaire.

L'entreprise GIRAUD-MARCHAND est intervenue ensuite pour procéder à la démolition d'une partie du bâti : façade Sud de la salle associative. Une poutre métallique IPN a été installée : elle recevra la future structure de l'extension de la salle associative.



Travaux Baudière 02/09/2025



Travaux Baudière 06/09/2025



Travaux Baudière 09/09/2025



Travaux Baudière 30/09/2025



Travaux Baudière 28/08/2025



Travaux Baudière



Travaux Baudière 28/08/2025



Travaux Baudière 02/09/2025